

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

76016
Objet

TENNIS DE L'ORANGERIE
Rémunération demandée
au Professeur de Tennis

DATE DE CONVOCATION

19 janvier 1976

DATE D'AFFICHAGE

19 janvier 1976

Nombre de conseillers
en exercice 25

Nombre de présents 20

Nombre de votants 22

BOUS PRÉFECTURE ROCHEFORT
ARRIVÉE LE
- 2. FEV. 1976
DELIBERATION EXECUTOIRE
Art. 46 du C. A. M.

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante seize
le vingt trois janvier à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur TETARD

Etaient présents : MM. TETARD, Melle FOUCHE, MM. BUJARD, BOUCHET,
DUFOUR, COLLE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON, DOIREAU, LACHAUD, BRILLANT,
DOMECQ, BOUCHET, Mme BIDEAU, MM. BARRIERE, PAPEAU, BOUTET, TAP,
Mme FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. STIPAL par M. TETARD
DELAIR par Me DUFOUR

Absents : MM. de LIPKOWSKI, BARDE, BROTEAU, RIVIERE

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Les Commissions des Sports du 15 décembre 1975 et des
Finances du 21 Janvier 1976 ont donné leur accord pour que Melle
GADON, 32 avenue de la Libération à LIMOGES remplace, à compter
du 1er janvier 1976, M. Pierre VINCENT pour donner des leçons de
tennis à l'Orangerie durant les mois d'été.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU la demande présentée par Melle GADON

Vu les avis de la Commission des Sports et des Finances,

DECIDE :

- d'accorder à Melle GADON la faculté d'utiliser un court à
l'Orangerie, pour y donner l'été, des leçons de tennis.

- de fixer la redevance due à la Ville de ROYAN, à compter
du 1er Janvier 1976, à 3 000 FR par an, étant entendu que la
location du court sera réglé au régisseur municipal suivant le
taux normal en vigueur.

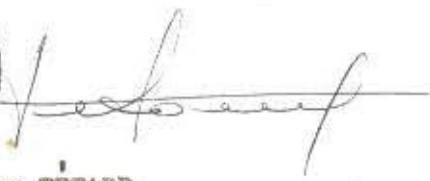
./.

- d'inscrire la recette au Chapitre 945 article 709 du Budget

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes, jour et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance

Pour extrait conforme au Registre
Pour le Maire
Le Premier Adjoint,




Guy TÉTARD